Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest

La newsletter de l'agroécologie

Avril 2023 · Numéro 3

Agir ensemble pour transformer nos systèmes agroalimentaires

Transformer l'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'Ouest est un défi complexe. Collaborer étroitement et agir ensemble permet aux différents acteurs du secteur d'articuler les six piliers majeurs et indissociables d'une transformation durable, agro-écologique des agricultures et des systèmes alimentaires. Tout d'abord, le renforcement des capacités des agriculteurs en matière de pratiques agricoles durables, d'intégration agriculture-élevage-foresterie, de diversification, de rotation et d'association des cultures, de gestion de l'eau dont le cycle est de plus en plus au bord de la rupture, de techniques de conservation des sols et plus généralement la restauration de la fertilité des sols, etc. est crucial. Cela peut se faire par le biais de programmes de formation, de sensibilisation et l'appui conseil.

Ensuite, la promotion de la recherche et l'innovation est essentielle pour améliorer la productivité agricole, réduire les pertes de récoltes et améliorer la qualité des aliments. Renforcer la recherche agricole participative en Afrique de l'Ouest et soutenir les innovations, la co-construction des connaissances aident les agriculteurs à produire plus efficacement.

Troisième pilier, la production d'intrants de substitution aux engrais et pesticides de synthèse chimique, basée sur la biomasse et la biodiversité naturelle. Elle réduit la dépendance des producteurs à l'égard des firmes internationales, à concilier les savoir-faire locaux et les méthodes modernes d'intensification basée sur la nature, pour réduire les coûts de production, les pollutions et accroitre leurs sources de revenus.

La collaboration entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement est le quatrième pilier. Les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs doivent travailler ensemble pour améliorer la qualité des aliments et renforcer la sécurité alimentaire. Il est donc important de promouvoir les productions à haute valeur ajoutée et de mieux les valoriser. Cela implique des partenariats entre ces différents acteurs des chaînes de valeur.

Cinquième pilier, les infrastructures rurales. Pour améliorer la productivité agricole et l'accès aux marchés, il est important de développer et améliorer les infrastructures rurales, telles que les routes, les marchés, les entrepôts, les réseaux d'irrigation, l'accès à l'énergie et à l'eau, etc. Ceci nécessite une coopération étroite avec les collectivités territoriales et l'État.

Enfin, il est indispensable de soutenir les politiques agricoles durables centrées sur la productivité agricole, la protection des ressources naturelles et la sécurité alimentaire. Il est donc important de soutenir les politiques qui favorisent une agriculture durable en Afrique de l'Ouest, notamment les mécanismes d'incitations : le financement, la sécurisation foncière…

Ensemble, nous pouvons transformer l'agriculture pour un système alimentaire plus durable, plus productif et plus résilient en Afrique de l'Ouest.

Borgui Yérima
Coordonnateur du Programme Agroécologie de la CEDEAO

Le chiffre…

15

C'est le nombre de projets pilotes de promotion de l'agroécologie soutenus par le PAE dans cinq pays et qui sont en phase d'évaluation et de capitalisation.

Au sommaire

Éditorial 1
Les principales recommandations du Comité de pilotage du PAE 2
Les activités phares du PAE en 2023 2
Sur le terrain 3
Études et publications 3
Agenda du trimestre 4

Les principales recommandations du Comité de pilotage du PAE

Les réunions des comités régionaux de pilotage 2023 des projets et programmes de l'ECOWAP se sont tenus en hybride à Lomé du 20 février au 3 mars 2023 sous le leadership de la Commission de la CEDEAO. C'est dans ce cadre que s'est déroulée la 6e session ordinaire du Comité de Pilotage du Programme Agroécologie (PAE) en Afrique de l'Ouest.

Le comité de pilotage a vivement recommandé à l'équipe de renforcer davantage le travail collaboratif et les synergies entre le PAE et les autres projets, programmes et initiatives œuvrant sur la thématique « Adaptation aux changements climatiques et agroécologie ». Outre les passerelles à renforcer entre le PAE et les autres projets directement mis en œuvre par la CEDEAO (projet AIC, GCCA+AO), le comité a recommandé de :

- Poursuivre les échanges avec la FAO pour la formulation du Programme TEN Agroécologie ;
- Poursuivre les appuis à l'Alliance 3AO et au ROPPA dans les activités de plaidoyer en faveur de la transition agroécologique au niveau national et régional ; et
- S'associer à l'Alliance 3AO et au projet FAIR Sahel (Promouvoir une intensification agroécologique de l'agriculture pour favoriser la résilience des exploitations dans le Sahel — Burkina Faso, Mali, Sénégal) pour capitaliser les bonnes pratiques et mettre en place une plateforme numérique dédiée à l'agroécologie.

Enfin, un accent particulier a été mis sur la finalisation de l'étude sur le financement de l'agroécologie. Il a été rappelé que cette étude est stratégique car elle doit permettre de répondre aux questions de « l'après-projet ». À cet effet, un atelier de haut niveau, regroupant les acteurs régionaux et nationaux, sera organisé pour partager les résultats de l'étude. L'enjeu est de convaincre les banques et les autres partenaires de la région de financer davantage la transition agroécologique pour une agriculture durable (ouverture de lignes de crédits pour les banques, prêts aux États, fonds de garantie, etc.).

Les activités phares du PAE en 2023

En 2023, si les activités de concertation se poursuivront tant au niveau national que régional, les principales activités se concentreront sur le lancement effectif des appuis aux centres de formation, sur la construction des partenariats entre les organisations professionnelles agricoles, les centres de recherche et de formation et les services nationaux de vulgarisation.

Par ailleurs, le PAE devra relever plusieurs défis tels que :

- La prise en compte et le financement effectif de l'agroécologie dans les politiques agricoles nationales ;
- La détermination des coûts/bénéfices de la transition agroécologique des exploitations agricoles familiales selon les différentes zones agro climatiques ;
- La mise en place des mécanismes de financement de la transition agroécologique et des conditions favorables aux investissements privés ; et
- La capitalisation globale du Programme pour établir les éléments de preuve, faciliter la mise à l'échelle et accélérer la transition agroécologique de l'agriculture ouest-africaine.

Il est important de noter que la réalisation de ces activités dépendra de divers facteurs, tels que la volonté politique, tant nationale que régionale, le financement adéquat et l'engagement des agriculteurs et des communautés locales.

© IRD – Tiphaine Chevallier

Sur le terrain

Journées de l'Agroécologie au Sénégal, février 2023

Du 6 au 16 février 2023, la Dynamique pour une transition Agroécologique (DyTAES) a organisé la quatrième édition des Journées de l'Agroécologie dans les territoires et à Dakar sur le thème de la territorialisation de l'agroécologie. Cet évènement avait pour objectif de relancer un nouveau cycle de dialogue politique national et local pour accompagner la territorialisation de l'agroécologie. Ces journées ont permis de produire quatre notes aux décideurs portant sur les thématiques et recommandations suivantes :

- Restauration des sols : renforcer les capacités techniques des acteurs, développer et mettre en œuvre une politique incitative en faveur de la fertilité des sols, réformer et appliquer le code forestier, faciliter les conditions d'aménagement des espaces ;
- Gestion de l'eau : favoriser un accès durable des populations à l'eau, instaurer une gouvernance inclusive et locale de l'eau, promouvoir la gestion durable d'une eau de qualité ;
- Réduction de la dépendance aux intrants : renforcer la règlementation nationale et la faire appliquer, sensibiliser et promouvoir les pratiques agroécologiques, mettre en place des mesures incitatives pour l'adoption des alternatives agroécologiques et renforcer les capacités des acteurs, tout en soutenant la recherche-développement et le partage des connaissances ;
- Systèmes alimentaires : élaborer une politique agroalimentaire inclusive, intégrée et cohérente, fondée sur le droit à l'alimentation.

L'ensemble des notes produites peuvent être téléchargées :
https://drive.google.com/file/d/1yD6UwzigiG-Zf6qLg1j5OwHY-99IiBGm/view

Formation des agents publics et privés des systèmes de vulgarisation agricole au Ghana, février 2023

Le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, en collaboration avec l'Association des agriculteurs paysans du Ghana, a organisé du 6 au 8 février 2023 à Amanchia-Nkawie un atelier de renforcement des capacités des agents de vulgarisation agricole publics et privés sur les principes et concepts de l'agroécologie afin d'améliorer leurs prestations au bénéfice des agriculteurs.

Outre la formation technique, l'atelier avait également pour objectif d'inciter les agents issus de toutes les régions du Ghana à travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs du pays afin de stimuler les activités agricoles. En effet, l'agroécologie est un système où les connaissances traditionnelles, les pratiques des agriculteurs et la science des principes écologiques sont appliquées aux systèmes alimentaires. Il comprend des aspects socioculturels et économiques et des pratiques telles que l'agriculture biologique et l'agriculture régénérative pour contribuer au développement durable.

À l'issue de la formation, un film a été produit :
https://app.box.com/s/5d7gs18ju0wcu3vnyiv9la99ih1bu0r1

© IRD – Tiphaine Chevallier

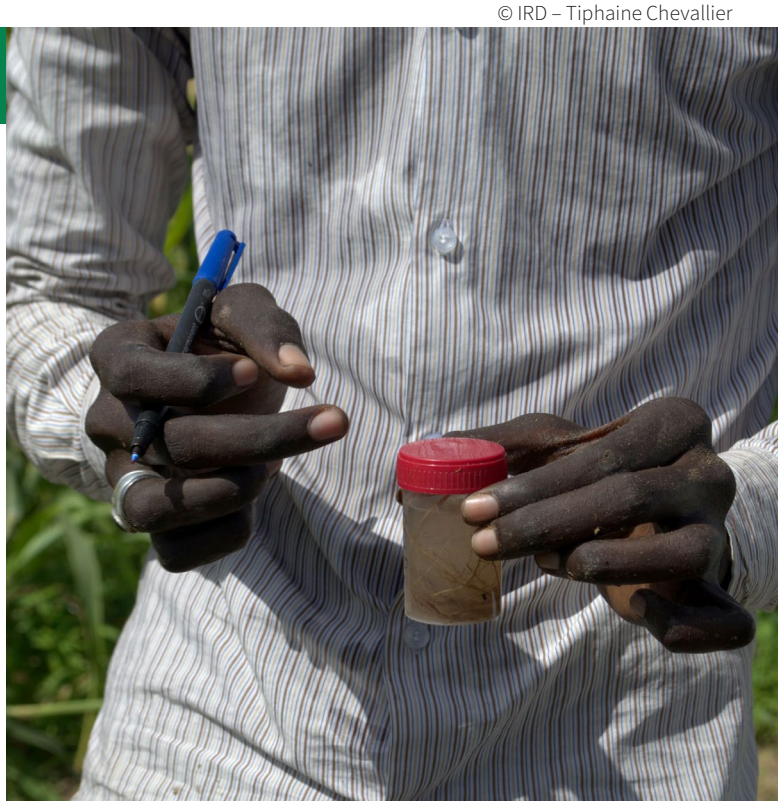

Études et publications

Guide pour l'évaluation de l'agroécologie : Méthode pour mesurer ses effets et comprendre les conditions de son développement. Éditions du GRET et Éditions QUAE (Coordination éditoriale : Laurent Levard) ; 320 pages.
https://www.quae.com/produit/1797/9782759236466/guide-pour-l-evaluation-de-l-agroecologie

La faiblesse des politiques publiques de soutien à l'agroécologie au Mali – Policy brief TAFS-FAIR
https://fairdoc.cirad.fr/read/aQPoz756lm34001999

L'agroécologie au Burkina Faso : quels enjeux pour son institutionnalisation ? Policy brief TAFS-FAIR
https://fairdoc.cirad.fr/read/aQPoz756lm34002000

L'agenda du trimestre

24 au 28 avril 2023 – Saint-Louis, Sénégal – **Atelier du consortium des universités en Afrique de l'Ouest pour l'adaptation et l'animation d'un MOOC Agroécologie dans le cadre du PAE.**

Pour plus d'informations, contacter Kado Alphonse Simba : asimba@araa.org

29 juin 2023 – Paris, France (Pavillon de l'eau) – **Journée d'étude organisée par l'IRAM : « Les transitions agroécologiques : enjeux et conditions d'accompagnement. Expériences de transitions dans les Suds. »**

Pour plus d'informations, contacter Liora Stuhrenberg : l.stuhrenberg@iram-fr.org

« Nous appelons nos institutions régionales et nos États à élaborer et à soutenir la mise en œuvre de stratégies de mise à l'échelle de l'agroécologie pour mettre en œuvre des solutions structurelles permettant la résilience de nos systèmes alimentaires et une véritable relance économique et sociale durable des communautés locales et des pays de la région »

Extrait de la Déclaration de Bissau sur la transition agroécologique du Forum de l'Alliance 3 AO Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest – 13 Décembre 2022

https://app.box.com/s/tbx05vo1lewuoe1gufw24vczabaphqma

***L'agroécologie* réduit les émissions de carbone, protège les sols et la biodiversité, prend soin des femmes, des hommes, assure leur alimentation et leur fournit les moyens d'existence pour protéger, éduquer et soigner leurs enfants, les générations futures.**

Directeur de publication : Ousseini Salifou
Rédacteur en chef : Francis Dabiré
Coordination de la rédaction : Borgui Yérima
Photographies : IRD, ARAA, CEDEAO
Maquette-infographie : Emmanuel Jeudy

La Newsletter de l'agroécologie, n°3, avril 2023. Une publication de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA).

Cette publication est éditée sous la seule responsabilité de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO, avec l'appui éditorial du groupement « Bureau Issala-Jade Productions ». Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de l'AFD, des États membres de la CEDEAO et des partenaires techniques.

Des commentaires sur ce document peuvent être adressés à l'ARAA :
✉ pae@araa.org

ARAA
83, rue de la Pâture (Super Taco)
01 BP 4817 Lomé, Togo
+228 22 21 40 03
www.araa.org

appui financier

appui technique